

Sujets de prière

- ✿ **Période d'examens des étudiants universitaires et cébécois** : Les étudiants universitaires terminent sous peu leur période d'examens finaux et les étudiants cébécois débiteront bientôt leur période d'examens finaux. Soutenons-les en cette période. Que le Seigneur exhorte les étudiants à étudier en Lui, à dépendre de Lui et à expérimenter le Seigneur comme leur paix en cette période de stress; que les étudiants apprennent à toucher le Seigneur et à Lui confier leurs craintes. Que le Seigneur croisse chez les étudiants au cours de cette période d'examens.
- ✿ **Le conflit entre la Russie et l'Ukraine et la situation en Europe** : Prions pour tout le matériel qui a été distribué et pour que le Seigneur utilise ce matériel pour sauver non seulement quelques Ukrainiens mais des familles entières d'Ukrainiens; continuons à prier pour toutes les équipes œuvrant en Pologne; que Christ devienne notre sagesse dans nos entretiens avec les Ukrainiens et pour qu'Il puisse les toucher et se répandre en eux; prions pour les personnes qui nous ont fourni leurs coordonnées et qui désirent entrer en contact avec les saints; prions que le Seigneur continue de préserver l'unité parmi les saints locaux ainsi que dans le Corps pour qu'Il puisse accorder Sa bénédiction selon Sa volonté et être glorifié ici en Pologne.
- ✿ **Prédication de l'Évangile et distribution de Bibles au cours des prochains mois** : 1) Au cours des prochains mois, préparons le terrain des cœurs des personnes par nos prières ardentes, afin que la moisson soit prête lorsque nous irons proclamer l'Évangile et distribuer des Bibles; 2) implorons le Seigneur de la moisson d'exhorter les saints à récolter la moisson; 3) prions que les personnes rencontrées soient intéressées à prendre part à nos assemblées, études bibliques, rencontres de maison, rencontres individuelles et activités; 4) que le Seigneur nous indique comment prendre soin de ces personnes; 5) que le Seigneur nous procure des personnes clés sur les campus et dans la communauté; 6) que ces personnes deviennent les fruits qui subsistent.
- ✿ **Retraite des frères à Montréal (le 14 mai)** : Que les frères soient disponibles pour participer à cette retraite; que nous venions à cette retraite libérés de tout fardeau et pauvres en esprit afin de recevoir une parole fraîche et actuelle du Seigneur; que ce temps devienne un temps d'encouragement et d'édification; que le Seigneur accomplisse Son objectif pour cette retraite.
- ✿ **Prions pour les divers groupes de services** : Alors que le gouvernement assouplit les restrictions concernant les rassemblements, soyons encouragés à tenir des rencontres en présentiel en respectant les mesures appropriées; que tous les groupes de services soient rétablis adéquatement selon le moment déterminé par le Seigneur; que le Seigneur nous procure le besoin de servir les saints et l'église; que le Seigneur protège tous les saints et bénisse les rencontres des saints; que les rencontres et les moments de mélange en présentiel soient complètement rétablis selon le moment déterminé par le Seigneur.
- ✿ Prions pour les besoins locaux à Montréal : les saints, les relations et les personnes qui ont besoin de soins et d'attention.

Lectures quotidiennes

- ✿ La Sainte Bible Version Recouvrement avec notes : Éph 1:11-2:18.
- ✿ PSVCM : Connaître la vérité, être absolu pour la vérité et proclamer la vérité dans le présent âge mauvais, semaine 2.

Annonces

- ✿ La Conférence pour les groupes de services aux enfants de 6^e année aura lieu le 30 avril sur Zoom. Les personnes intéressées à s'inscrire et/ou à obtenir des informations additionnelles doivent communiquer avec les membres des groupes de services aux enfants.
- ✿ La Formation semi-annuelle d'été aura lieu du 4 au 9 juillet à Anaheim en Californie. La date limite d'inscription est le 8 mai, que ce soit en présentiel à Anaheim ou par vidéo-conférence. Les personnes intéressées à se rendre à Anaheim doivent communiquer avec les frères responsables. Les personnes intéressées à participer par vidéo-conférence doivent inscrire leurs coordonnées sur la feuille d'inscription affichée sur le babillard de l'église.
- ✿ Concernant les réunions d'enfants, toutes les rencontres ont maintenant lieu en présentiel à 11 h à la Salle de réunion, à l'exception du Groupe 3 ainsi que des jeunes gens qui tiendront des réunions Zoom hybrides pendant encore quelques semaines.
- ✿ Veuillez considérer soigneusement vos besoins devant le Seigneur et nous faire part de vos sujets de prière avant le samedi de chaque semaine en transmettant un courriel à Allan Y., à l'adresse allan.yeow81@gmail.com. Veuillez également prendre note qu'étant donné l'espace limité dans l'hebdo, il se pourrait que nous ne puissions pas publier tous les sujets de prière qui nous sont transmis. Que le Seigneur nous apprenne à prier pour l'avancement de Son économie.

Événements à venir

- ✿ Du 27 au 30 mai : **Conférence internationale de mélange du Jour du Souvenir.**
- ✿ Du 4 au 9 juillet à Anaheim : **Formation semi-annuelle d'été.**
- ✿ Du 6 au 8 octobre à Anaheim : **Formation internationale pour les anciens et les frères responsables.**

D'autres événements sont publiés sur le site web de l'église.

Activités de la semaine

Dimanche 24 avril JOUR DU SEIGNEUR	☼ 10 h-12 h : Réunion de la Table du Seigneur et réunions de prophéties
Lundi 25 avril	☼
Mardi 26 avril	☼ 19 h 30-21 h : Réunions de prière des districts francophone, anglophone et sinophone par audioconférence
Mercredi 27 avril	☼
Jeudi 28 avril	☼
Vendredi 29 avril	☼ 18 h 30-21 h : Réunions de maison des districts francophone, anglophone et sinophone sur Zoom et en personne
Samedi 30 avril	☼
Dimanche 1 ^{er} mai JOUR DU SEIGNEUR	☼ 10 h-12 h : Réunion de la Table du Seigneur et réunions de prophéties

LE PARDON ET LA RESTITUTION

Référence biblique : Mt 18:21-35, 15-20; Lc 17:3-5.

D. La discipline de Dieu

Le verset 34 indique par la suite : « Et son maître, irrité, le livra aux bourreaux, jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il devait. » Voici un homme subissant le châtement de Dieu. Dieu le livre aux bourreaux jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il devait.

Le verset 35 indique : « C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère de tout son cœur. Ceci est très important. Nous espérons que personne n'aura à subir le châtement de Dieu. Nous devons pardonner notre frère de tout notre cœur, comme Dieu nous a pardonné de tout Son cœur. Nous espérons que tous les frères et toutes les sœurs apprendront à pardonner toutes les offenses. N'essayez pas de garder en mémoire les fautes de votre frère. Nous ne devrions pas demander à notre frère de nous rembourser. Les enfants de Dieu doivent se conformer à Lui à cet égard. Tout comme Dieu a été miséricordieux à notre égard, Il s'attend à ce que nous soyons également miséricordieux envers nos frères.

II. RÉCONCILIATION AVEC LE FRÈRE

Il n'est pas suffisant de pardonner à notre frère. Ce pardon traite de l'aspect négatif. Nous devons aussi nous réconcilier avec lui. C'est la directive que nous recevons dans Matthieu 18:15-20.

A. Parler à la personne

Matthieu 18:15 nous dit : « Si ton frère a péché, va et reprends-le entre toi et lui seul. » Il y a toujours des offenses parmi les enfants de Dieu. Lorsqu'un frère vous a offensé, que devriez-vous faire? Le Seigneur dit : « ...va et reprends-le entre toi et lui seul. » Si un frère a commis une faute envers vous, la première chose que vous devriez faire est de ne pas en

parler aux autres. N'en parlez pas aux frères et sœurs ou aux anciens de l'église et n'en faites pas le sujet de vos conversations. Ce n'est pas ce que nous dicte le Seigneur. Lorsqu'un frère a péché contre vous, la première chose que vous devriez faire est d'aller en discuter avec lui.

Un problème survient souvent lorsqu'un frère a péché contre un autre frère et que le frère offensé le raconte à tout le monde. Il en parle sans cesse jusqu'à ce que toute l'église le sache. Pourtant, le frère censé avoir commis la faute ignore tout de l'offense. Ce genre de bavardage illustre la conduite d'une personne faible; seul quelqu'un de faible craint d'aller parler directement au frère qui l'a offensé. Il ose seulement en parler aux autres en l'absence du frère concerné; il n'oserait jamais en discuter avec lui face à face. Personne ne devrait critiquer les autres en leur absence et répandre des rumeurs. Nous devons effectivement traiter la faute de notre frère, mais le Seigneur ne veut pas que nous en parlions d'abord aux autres. La première personne à qui s'adresser est la personne directement concernée et non les autres. Si nous comprenons bien ce principe de base, l'église évitera ainsi plusieurs problèmes.

Comment devrions-nous en parler aux personnes concernées? Devrions-nous leur écrire une lettre? Ce n'est pas ce que le Seigneur nous indique de faire. Le Seigneur ne nous a pas dit de traiter l'affaire par écrit mais plutôt d'aller en discuter face à face avec notre frère. Par ailleurs, tout comme il ne faut pas critiquer quelqu'un en son absence, il ne faut pas non plus discuter avec la personne concernée lorsque d'autres personnes sont aussi présentes. L'affaire doit être discutée « entre toi et lui seul. » Plusieurs enfants de Dieu faillissent à cet égard. Ils partagent des choses avec plusieurs personnes. Le Seigneur nous recommande pourtant de discuter d'une affaire seulement lorsque toutes les parties concernées sont présentes. En d'autres mots, les offenses individuelles doivent être traitées par les deux personnes concernées; aucune autre personne ne devrait être impliquée.

Nous devons adopter ce principe face à Dieu. Nous ne devrions jamais parler aux autres d'un frère qui nous a offensé et nous ne devrions jamais discuter avec ce frère lorsque d'autres personnes sont aussi présentes. Nous ne devons l'aviser de sa faute que lorsque nous sommes seuls. Il est inutile de discuter d'autres choses ou de soulever d'autres problèmes; nous devons simplement souligner l'offense. Ceci requiert la grâce de Dieu. Les enfants de Dieu doivent comprendre ce principe.

Certains frères et sœurs peuvent croire que c'est trop difficile. Même si cela est effectivement difficile, vous ne devez pas craindre les difficultés si vous voulez marcher selon la Parole de Dieu. Si vous jugez que la faute de votre frère ne mérite pas d'être traitée, vous ne sentez pas le besoin de lui en parler. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'en parler aux autres. Si l'affaire vous semble sans importance, simple, banale et ne mérite pas d'être portée à son attention, vous ne devriez pas non plus en parler aux autres. Vous ne devriez pas juger inutile d'en parler au frère qui vous a offensé mais nécessaire en parler aux autres. Si vous voulez en parler à quelqu'un, faites-le seulement à la personne qui vous a offensé. S'il est inutile d'en parler, ne le faites tout simplement pas. Il est malsain que d'autres soient informés d'une affaire alors que le frère qui a péché n'en est pas informé.

NOTE : Ce texte est extrait du livre de Watchman Nee, *Leçons pour les nouveaux croyants : #14, Le pardon et la restitution*, publié par Living Stream Ministry, disponible sur le site web <http://www.ministrybooks.org/alphabetical.cfm>.